

**FDAT (Fonds Départemental d'Appui aux Territoires)  
Présentation des dispositifs**

FDAT vie éducative Equipements-locaux scolaires	FDAT vie éducative Equipements-locaux sportifs	FDAT vie éducative Equipements-locaux enfance	FDAT Equipements culturels Bibliothèques-médiathèques	FDAT Equipements culturels - Autres équipements culturels (cinéma, théâtre etc)
<p>Le FDAT vie éducative – soutien aux équipements-locaux scolaires, sportifs et enfance - finance des projets de construction, d'extension et/ou de rénovation, voire d'aménagement intérieur.</p> <p>NB : Les projets d'équipements-locaux scolaires prioritairement financés sont ceux qui favorisent les regroupements pédagogiques. Les projets de travaux favorisant les économies de fonctionnement (isolation, chauffage...) peuvent également être financés.</p> <p>Concernant les travaux de sécurité (systèmes incendie, alarmes, dispositifs anti-intrusion...), merci de déposer votre demande de soutien en complétant le formulaire spécifique intitulé "Vidéo-protection des locaux scolaires".</p> <p align="center"><a href="mailto:equipements-scolaires@eure.fr">equipements-scolaires@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT vie éducative – soutien aux équipements-locaux scolaires, sportifs et enfance - finance des projets de construction, d'extension et/ou de rénovation, voire d'aménagement intérieur.</p> <p>NB : Les équipements-locaux sportifs pris en compte doivent prioritairement être dédiés à la pratique sportive des collégiens et ouverts au territoire. Les gymnases sont principalement concernés.</p> <p align="center"><a href="mailto:equipements-sportifs@eure.fr">equipements-sportifs@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT vie éducative – soutien aux équipements-locaux scolaires, sportifs et enfance - finance des projets de construction, d'extension et/ou de rénovation, voire d'aménagement intérieur.</p> <p>NB : Les projets d'équipements-locaux pour la petite enfance doivent être implantés sur les territoires prioritaires définis dans l'axe relatif à l'accueil de la petite enfance du Schéma départemental de services aux familles. Il peut s'agir de structures pour l'accueil du jeune enfant de type crèche ou multi-accueil, mais aussi de maison d'assistantes maternelles pour lesquelles une aide forfaitaire à l'installation pourra être attribuée.</p> <p align="center"><a href="mailto:equipements-enfance@eure.fr">equipements-enfance@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT Equipements culturels finance des projets de construction, d'extension et/ou de rénovation, voire d'aménagement intérieur, d'achat ou de remplacement de matériel.</p> <p>Ce FDAT finance prioritairement les équipements liés à la lecture publique (bibliothèques, médiathèques) en lien avec son plan départemental de développement.</p> <p>Le Département soutient également le financement d'autres types d'équipements culturels (salles de spectacle, écoles de musique, cinémas, etc.).</p> <p>Dans tous les cas, le Département tiendra compte de la qualité du projet de développement culturel, des capacités financières du porteur de projet - notamment sur le fonctionnement à venir de l'équipement, et de sa capacité à assurer les services attendus au public.</p> <p align="center"><a href="mailto:bibliotheques-invest@eure.fr">bibliotheques-invest@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT Equipements culturels finance des projets de construction, d'extension et/ou de rénovation, voire d'aménagement intérieur, d'achat ou de remplacement de matériel.</p> <p>Ce FDAT finance prioritairement les équipements liés à la lecture publique (bibliothèques, médiathèques) en lien avec son plan départemental de développement.</p> <p>Le Département soutient également le financement d'autres types d'équipements culturels (salles de spectacle, écoles de musique, cinémas, etc.).</p> <p>Dans tous les cas, le Département tiendra compte de la qualité du projet de développement culturel, des capacités financières du porteur de projet - notamment sur le fonctionnement à venir de l'équipement, et de sa capacité à assurer les services attendus au public.</p> <p align="center"><a href="mailto:autres-equipements-culturels@eure.fr">autres-equipements-culturels@eure.fr</a></p>

FDAT Cadre de vie	FDAT Equipements de vie sociale	FDAT Innovation	FDAT Attractivité du territoire	FDAT Développement touristique
<p>FDAT destiné au financement des opérations d'aménagement urbain et paysager, d'amélioration du cadre de vie et de valorisation de l'espace public des centres-villes et centres-bourgs ; en lien notamment avec le schéma départemental du tourisme, et en complémentarité de la politique régionale relative aux centres bourgs.</p> <p align="center"><a href="mailto:FDAT-cadre-de-vie@eure.fr">FDAT-cadre-de-vie@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT équipements de vie sociale finance prioritairement des projets structurants, nécessaires à la satisfaction des besoins en accès aux services de proximité de la population et à l'animation du projet socioéducatif local. L'objectif est de renforcer l'offre de services dans les zones en déficit d'accessibilité et de développer les mutualisations des services, soit en créant de nouvelles implantations, soit en recherchant une meilleure articulation des services déployés sur le territoire par l'extension d'un équipement existant. Une attention particulière est donc portée à la prise en compte de l'offre existant sur le territoire mais aussi dans les communes limitrophes. Par exemple, une synergie pourra être recherchée entre les Maisons de service au public (MSAP) et les Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA) sur certains secteurs prioritaires.</p> <p>En outre, les équipements s'intégrant dans un projet plus global d'aménagement, par exemple de revitalisation de centre bourg ou de rénovation urbaine seront privilégiés. En milieu rural, les zones privilégiées seront les secteurs géographiques dans lesquels les temps d'accès sont élevés pour une large part des opérateurs de services, tels qu'ils ressortiront du diagnostic du futur schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.</p> <p align="center"><a href="mailto:FDAT-equipements-vie-sociale@eure.fr">FDAT-equipements-vie-sociale@eure.fr</a></p>	<p>FDAT destiné au financement de projets innovants par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>leur contenu ou la démarche proposée,</li> <li>projet répondant à des besoins spécifiques d'un territoire.</li> </ul> <p align="center"><a href="mailto:FDAT-innovation@eure.fr">FDAT-innovation@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT attractivité du territoire finance l'aménagement ou la réhabilitation de zones d'activités et soutient le développement d'une offre immobilière attractive et adaptée aux besoins des entreprises, en particulier des zones tertiaires à proximité des gares (pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, villages d'artisans, plateformes de télétravail...). Ce dispositif finance également l'ouverture de boutiques-tests dans les centralités euroises en vue de diversifier l'appareil commercial et de renforcer leur attractivité.</p> <p align="center"><a href="mailto:FDAT-attractivite@eure.fr">FDAT-attractivite@eure.fr</a></p>	<p>Le FDAT développement touristique finance la création et la montée en gamme touristique des sites prioritaires dans le schéma départemental du tourisme et répondant aux thématiques suivantes : médiéval, cyclotourisme, impressionnisme, fluvestre, circuits courts, slow life, villes et villages de charme, espaces naturels.</p> <p align="center"><a href="mailto:FDAT-developpement-touristique@eure.fr">FDAT-developpement-touristique@eure.fr</a></p>